



PRÉFET DE L'AVEYRON

Liberté
Égalité
Fraternité

LISTE DES INSTALLATEURS DU DISPOSITIF D'ANTI-DEMARRAGE PAR ETHYLOTEST (EAD)

En cas de rétention de permis de conduire pour motif de conduite sous l'empire d'un état alcoolique, le préfet peut proposer le dispositif EAD en alternative à la suspension. Cette possibilité est fonction du taux d'alcoolémie et des antécédents du conducteur.

Par ailleurs, la commission médicale chargée d'apprécier l'aptitude des usagers à la conduite, peut rendre, en première instance ou en appel, y compris lorsque cette mesure n'a pas été prescrite par le Préfet comme alternative à la suspension immédiate, un avis d'aptitude temporaire à la conduite pour les véhicules légers sous réserve que le conducteur s'engage à ne conduire que des véhicules équipés d'un EAD et à suivre un stage dans un établissement spécialisé en addictologie.

I) Liste des installateurs agréés EAD du département de l'AVEYRON :

- > **Electro-Diesel-Portal** : ZI les gravasses, avenue du 8 Mai 1945 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE - tel : 05 65 45 23 39 - accueil@edp12200.com
- > **Electric Auto Poids Lourds** : ZA les Devezes Lauras, 12250 ROQUEFORT / SOULZON – tel : 05 65 49 17 47 - eapl12@outlook.fr
- > **Centre Technique Injection Freinage Automobile – Boutonnet et Fils** : ZA de Bel Air Rue de la Sauvegarde 12000 RODEZ – tel : 05 65 87 10 21 – cetifa@orange.fr
- > **Euromaster France** : Les Quatres Saisons Parc Saint-Marc - Route d'Espalion 12850 ONET LE CHATEAU – tel : 05 65 78 74 71 / 06 74 68 63 85 - fr.vi.5qq.taxitachi@euromaster.com

II) Liste des installateurs EAD des départements limitrophes (source : site internet des préfetures des départements concernés, sous réserve d'actualisation des opérateurs agréés)

Hérault :

- > Euromaster 4800 rue de la Jeune Parque : ZAC Garosud 34070 Montpellier- tél : 04 99 52 81 00
- > Montpellier Poids Lourds : SAS, Parc de la Lauze, 4 rue Saint Exupéry 34430 St Jean de Védas – tel : 04.67.42.44.00

Gard :

- > PROTIN Pascal : 649 A avenue de Croupillax 30100 ALES - tel : 09 70 35 11 44

Tarn :

- > SARL Grimal Diesel : 14 RUE Henri Moissan ZI de Jarlard 81000 Albi - tel : 05 63 47 62 10

Tarn et Garonne :

- > Ted Servited : 227 BIS CHEMIN DE Fontanilles 82710 Bressols - tel : 05 32 26 11 04
- > Autodistribution Poids Lourds : 7 rue Voltaire 82000 Montauban - tel : 05 63 03 00 89

Cantal :

- >Etablissement Pene : 15000 Aurillac – tel : 04 71 63 44 22

III) Textes :

Article R224-6 du code de la route : "Dans les cas prévus aux articles L224-2 et L224-7, le préfet peut restreindre le droit de conduire d'un conducteur ayant commis l'une des infractions prévues par les articles L234-1, L234-8 et R234-1, par arrêté, pour une durée qui ne peut excéder six mois, aux seuls véhicules équipés d'un dispositif homologué d'anti-démarrage par éthylotest électronique, installé par un professionnel agréé ou par construction, conformément aux dispositions de l'article L234-17, en état de fonctionnement et après avoir utilisé lui-même ce dispositif sans en avoir altéré le fonctionnement". **Article R225-2 du code de la route** : "Le préfet de département dans lequel est domicilié le demandeur ou le titulaire du permis de conduire fait procéder à l'enregistrement : 7° Des mesures administratives dûment notifiées portant restriction du droit de faire usage du permis de conduire prises conformément aux articles L224-1, L224-2, L224-7, L224-8, et R224-6 à R224-19 à l'encontre de titulaires de permis français ou étrangers ainsi que des renseignements relatifs à la notification et à l'exécution de ces mesures ;